



# XVIIème Congrès international & gestion de la Viabilité hivernale à Chambéry

**Jacques Burdin** - Ingénieur expert

**Fabrice Ferroux** - Directeur Entretien et Maintenance – Ville

**VIABILITÉ HIVERNALE & RÉSILIENCE DES ROUTES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**Chambéry, 26 et 27 septembre 2022**



ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE  
COMITÉ FRANÇAIS



Liberté  
Égalité  
Fraternité



**CHAMBÉRY 2026**

# XVIIème congrès international de la Viabilité Hivernale – Chambéry 2026



## Pourquoi un congrès de la Viabilité Hivernale à Chambéry ?

- une ville au centre d'un réseau routier et autoroutier très dense et très sollicité en période hivernale
- des infrastructures d'accueil parfaitement adaptées :
  - ✓ un parc événementiel de 22 000 m<sup>2</sup> d'espaces couverts et 31 000 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs
  - ✓ un parc hôtelier de 1 500 chambres
  - ✓ 2 aéroports internationaux à moins d'une heure
  - ✓ une gare TGV en centre-ville

- la Savoie particulièrement concernée par les enjeux de la viabilité hivernale :
  - ✓ une situation géographique au cœur des Alpes du nord, plus vaste domaine skiable du monde
  - ✓ 60 stations de sports d'hiver dont les sites olympiques de 1992
  - ✓ Un réseau routier et autoroutier de plus de 3 000 km dont 1/3 à plus de 1 000 mètres d'altitude et dont 5 grands cols à plus de 2 000 m
  - ✓ 2 tunnels transalpins de plus de 10 km

- des acteurs opérationnels de premier rang
  - ✓ Les sociétés d'Autoroutes ATMB, SFTRF, APRR/AREA
  - ✓ La direction des infrastructures Centre Est –DIR CE
  - ✓ La Direction départementale des routes de la Savoie et de la Haute Savoie
  - ✓ Les services techniques de la ville de Chambéry



- des industriels et des bureaux d'étude spécialisés très orientés vers la montagne, les infrastructures, la mobilité

- Chambéry, une ville au centre du dispositif dédié à la viabilité hivernale :
  - ✓ une situation géographique déterminante au cœur des Alpes du nord,
  - ✓ Au carrefour de grands axes routiers et autoroutiers stratégiques
- une offre variée pour les visites techniques :
  - ✓ 12 suggestions dans la candidature (usine d'un équipementier, PC de surveillance et coordination, travaux de sécurisation de sites sensibles aux risques naturels, navette autonome en station...)
  - ✓ une expertise et des savoir-faire dans de nombreux domaines
- le concours de chasse-neige avec 2 options possibles :
  - ✓ sur place, sur le parking du parc des expositions
  - ✓ En station, à 1300 m d'altitude à 40 minutes de Chambéry



- Quelle organisation ?
  - un comité d'organisation en cours de constitution
  - une implication de toutes les Collectivités locales et régionales
  - un comité exécutif composé d'experts
  - un club de sponsors
  - Une agence PCO spécialisée
- Quels délais ?
  - une mise en œuvre dès janvier 2023

## LE COMITÉ D'ORGANISATION

Cette candidature est le fruit d'une mobilisation collective qui se poursuivra au sein du comité d'organisation dont la présidence sera assurée conjointement par :

		
<p><b>Sandrine Chinzi</b></p> <p>Première Déléguée de la France auprès de PIARC représentant le Ministre chargé des Transports, Directrice des Infrastructures de Transport à la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la mer (DGITM), en charge de la modernisation des infrastructures multimodales et en particulier de l'investissement, la gestion et la maintenance du réseau routier national français.</p>	<p><b>Thierry Repentin</b></p> <p>Maire de Chambéry, ancien ministre et actuel président des sociétés d'Autoroutes et du Tunnel du Mont Blanc (ATMB) et de la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SETRF), deux infrastructures frontalières majeures pour les transports de personnes et de marchandises.</p>	<p><b>Philippe Gamen</b></p> <p>Président de la Communauté d'Agglomération Grand Chambéry, dont les directions Transports et Infrastructures seront mobilisées pour garantir les meilleures conditions d'accueil de cet événement, Président du Parc Naturel Régional des Bauges.</p>

# Gestion de la Viabilité Hivernale à Chambéry

## Ordre du Jour

- Plan de viabilité hivernale
- Organisation générale
  - Organisation en amont
  - Déclenchement
  - Moyens humains et matériels
  - Mise en œuvre opérationnelle

# Plan de viabilité hivernale

- Pourquoi ?
  - Définir l'organisation de la ville en matière de viabilité hivernale
- Pour qui ?
  - Les agents et services de la ville
- Comment ?
  - Document présenté et voté chaque année au CHSCT et CT de la ville

# Organisation générale

## Organisation en amont

- En période pré hivernale : septembre - novembre
  - Révision par l'atelier mécanique et entretien du matériel
  - Tournées à blanc par les agents pour affinage des circuit

# Organisation générale

## Processus de déclenchement de l'astreinte opérationnelle

- Abonnement Météo France Pro pour suivre au quotidien les alertes
  - Semaine : Consultation des alertes météorologiques à J-1 ou J
  - Week-end : Consultation le vendredi pour le week-end
  
- Déclenchement par le chef de service ou le directeur
  - Par mail
  - avant 11h30 pour prévenir l'ensemble des agents

# Organisation générale

## Processus de déclenchement de l'astreinte opérationnelle

- Envoi par mail du déclenchement pour information :
  - Partenaires :
    - Communes limitrophes
    - Département
    - Services de l'agglomération (transports, voirie, communication)
    - Etat (DIR CE)
    - CCAS
    - Synchrobus
  - Services de la ville :
    - Services de la ville concernés
    - Direction de la communication
    - Police Municipale
    - Cabinet du Maire
    - Elus de quartier
    - Cadre et élu d'astreinte



# Organisation générale

## Moyens

### ■ Fourniture du sel

- Un marché à bon de commande pour une durée de 4 ans
- Caractéristiques techniques :
  - Teneur en chlorure : Teneur en chlorure supérieure à 91 % exprimé en NaCl – Classe B.
  - Granularité : 0,2 à 5 mm.
  - Teneur en eau : Conforme à la norme AFNOR NPF 93 180 – juillet 2003, Sel semi-humide – Classe 3.

# Organisation générale

## Moyens

- Fourniture du sel : Possibilité de livrer en saison basse et en haute saison
  - Période hivernale (du mois de novembre à fin mars)
    - Livraison en urgence 100 T sous 48 heures maximum après réception de la commande
    - Hors urgence, livraison sous 96 heures maximum après réception de la commande, avec minimum 100 T/jour jusqu'au solde de la commande.
  - Période estivale (du mois d'avril à fin octobre)
    - Les délais de livraison seront de 30 jours calendaires.

# Organisation générale

## Moyens

- Stockage du sel
  - Un abri de stockage de sel au Centre Technique Municipal, capacité : 400T
  - Petits stocks de sel sur les sites des équipes de secteur
  - Environ 20 Bacs à sel répartis dans la commune pour les escaliers et rampes piétonnes
- Saumure
  - Convention avec le département de la Savoie pour récupération de saumure

# Organisation générale

## Moyens

- Sur la voirie
  - Moyens humains : 21 agents, un binôme sur chaque véhicule sauf tracteur
  - Moyens matériels : 9 engins
  - 6 camions
  - 3 Tracteurs



# Organisation générale

## Moyens

- Sur les trottoirs et pistes cyclables
  - Moyens humains :
    - Équipe Propreté urbaine : 40 agents
    - Equipé Espaces verts : 90 agents
  - 2 engins pour les pistes cyclables : 1 micro-tracteur et une laveuse
  - Equipes à pied pour les trottoirs



# Organisation générale

## Mise en œuvre opérationnelle

- Patrouille par l'agent d'astreinte si chute de neige en dehors des heures de travail
- Si besoin, appel des agents et départ des engins sous 30 min environ

# Organisation générale

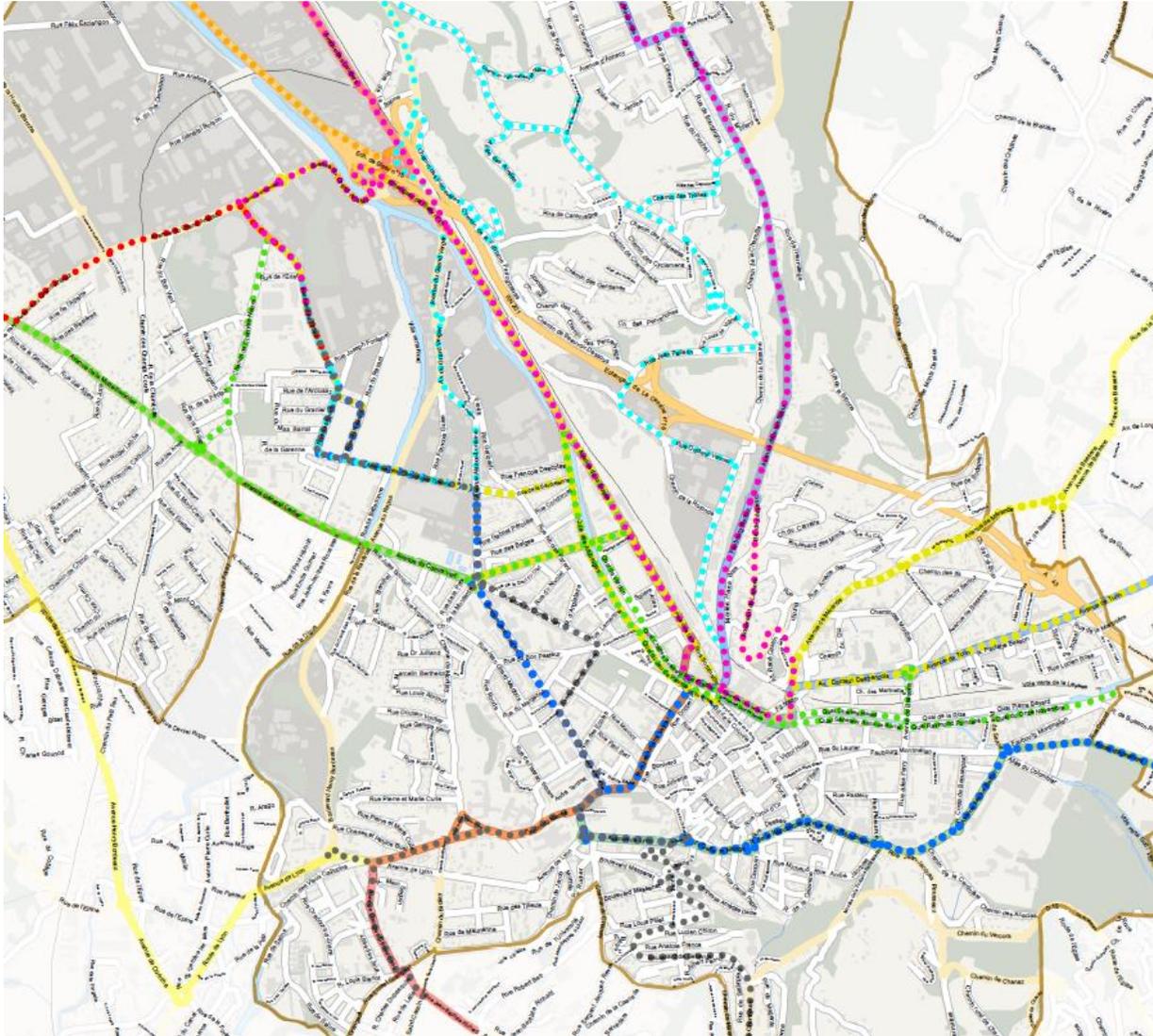
## Mise en œuvre opérationnelle

- Pour le déneigement ou salage des chaussées et parkings

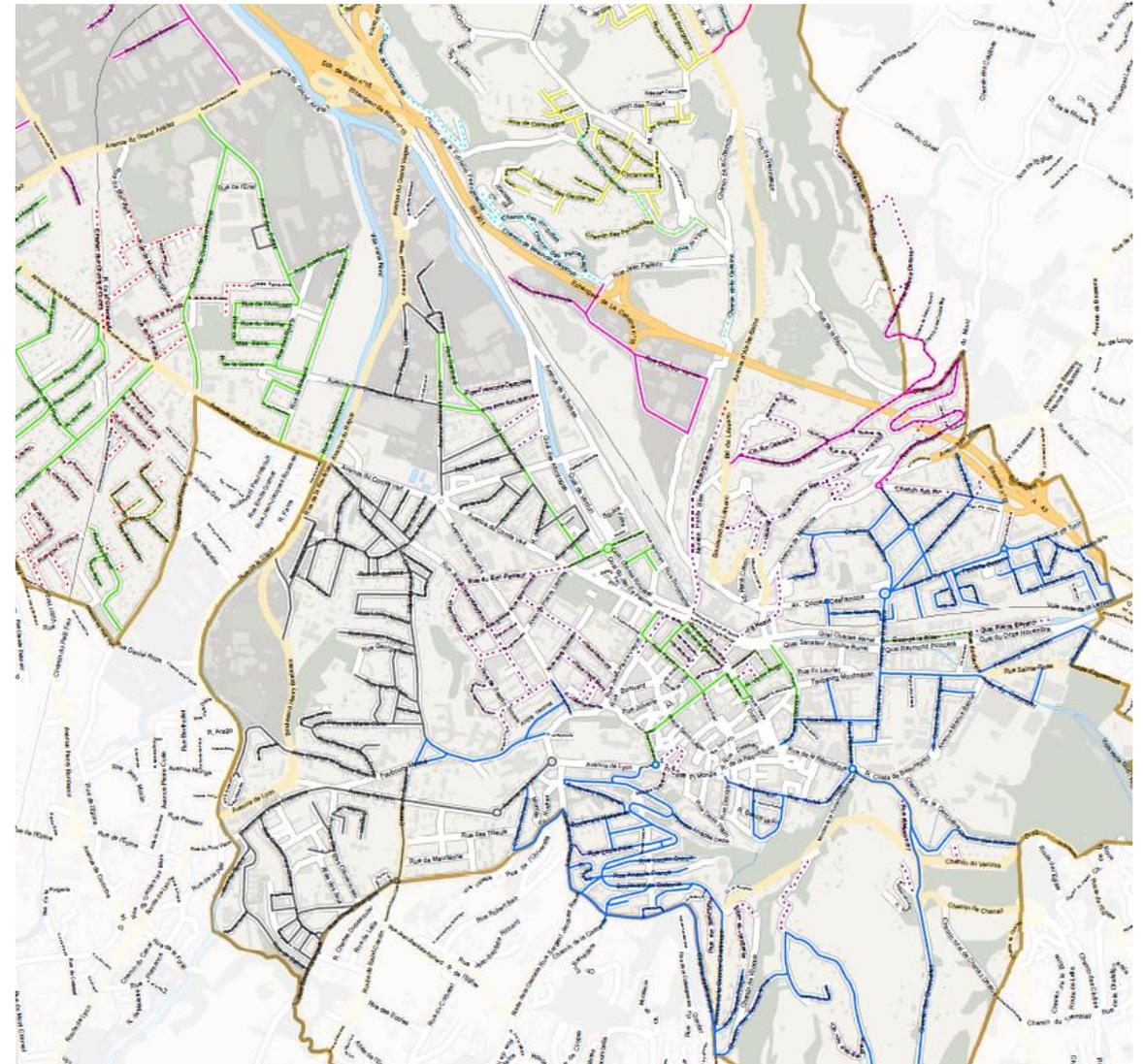
Lignes chrono + voies structurantes	1h
Voies en pentes	
Voies secondaires	4h



## Extrait de plan – circuit prioritaire



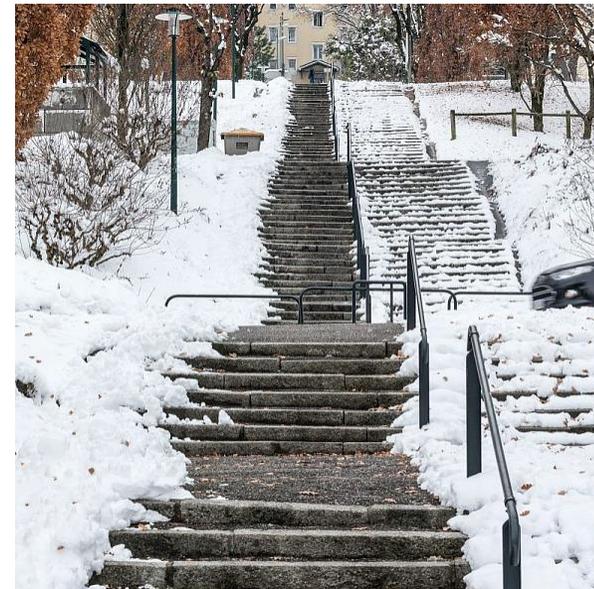
## Extrait de plan – circuit secondaire



# Organisation générale

## Mise en œuvre opérationnelle

- Sur trottoir
  - En priorité, accès aux arrêts de bus, cheminements devant les écoles



---

**Merci pour votre attention**